

J.



PILOTAGE  
ÉCONOMIQUE,  
COMPTABLE  
ET FINANCIER

### Mission

---

Ce domaine rassemble les métiers dont la finalité est de contribuer à la connaissance, l'anticipation et la maîtrise des résultats économiques, comptables et financiers de l'entreprise.

### Valeur ajoutée

---

Par la pertinence et la fiabilité des informations financières qu'ils élaborent, ces métiers contribuent à la confiance des assurés, actionnaires et sociétaires, autorités de contrôle. En produisant les données de pilotage et de suivi de la performance, ces professionnels aident les décideurs à prendre les meilleures décisions face à un environnement volatil et incertain, dans des organisations de plus en plus complexes.

### Métiers

---

**Les métiers du pilotage économique, comptable et financiers comprennent quatre catégories :**

- J1.** Comptabilité et trésorerie
- J2.** Contrôle de gestion et pilotage de la performance
- J3.** Actuariat financier et pilotage économique
- J4.** Achats et pilotage des fournisseurs et prestataires

### Principales évolutions

---

La transformation des systèmes d'information modifie le recueil, le traitement et la circulation des données. La disparition des saisies comptables laisse place à la supervision des interfaces qui relient les applicatifs métiers avec le S.I. financier de l'entreprise. Son paramétrage requiert une vision transversale des chaînes productives et comptables impliquant une coopération étroite avec toutes les entités de l'entreprise. En intégrant l'impact des changements de structure, processus, outils, portefeuilles... intervenus au niveau des métiers, les professionnels de cette fonction sont de plus en plus associés aux projets de transformation de l'entreprise.

Les métiers doivent par ailleurs s'approprier les évolutions digitales (blockchain, algorithmes, big data, data-analytics, intelligence artificielle, ...) et sont conduits à intégrer ces innovations dans leurs activités et à participer aux choix des meilleures solutions et à leur mise en place.

Une caractéristique distingue l'assurance de nombreux autres secteurs économiques : le caractère aléatoire de la sinistralité et des rendements financiers place le risque au cœur du pilotage de l'entreprise. Historiquement situés dans des départements techniques spécialisés, les travaux d'évaluation (inventaires...) réalisés par les actuaires étaient repris par les métiers de la comptabilité et du pilotage. Désormais, c'est au tour de ces mêmes métiers d'ouvrir plus largement leurs propres activités à la dimension du risque. Pour piloter la production de reporting ou d'états comptables, les obligations réglementaires (notamment Solvabilité 2 et IFRS 17 demain) imposent de recourir à des compétences actuarielles. Au-delà de ces postes pointus, des approches probabilistes ou en valeur de marché demandent à tous les collaborateurs de se familiariser avec une nouvelle culture.

**L'intégration du S.I.  
financier dans les chaînes  
d'activités de l'entreprise**  
→

**La diffusion de la dimension  
du risque dans les métiers  
de la fonction financière**  
→

**Vers une rationalisation  
des processus comptables  
et financiers**



À la suite de Solvabilité 2, les moyens alloués à la fonction financière lui ont permis de faire face à une multiplication des états à produire, à l'accélération des rythmes et des échéances comptables, à l'intensification des contrôles... Désormais, on attend aussi de ces métiers qu'ils améliorent la performance coûts / efficacité des processus qu'ils mettent en œuvre. Le recours aux nouvelles technologies (Robotic Process Automation, par exemple) pourrait demain contribuer à cette rationalisation, favorisant alors une possible ré-internalisation d'activités sous-traitées, voire off-shorées par les entreprises.

**L'importance croissante  
du suivi des prestataires**



La contribution des fournisseurs de biens et des prestataires de services prend une part croissante dans la performance des sociétés d'assurances. C'est notamment le cas du domaine des systèmes d'information (matériels et applications), des prestations liées à l'environnement de travail (maintenance et entretien des locaux...) ou encore des services RH (paie, formation...). Ces enjeux conduisent au développement d'une fonction de pilotage de la performance, logée au sein même des métiers en relation quotidienne avec des prestataires.

